

en dehors du Royaume-Uni des hommes ayant assez d'envergure intellectuelle pour comprendre et mettre en œuvre la machine du self-government.

IV

L'union des deux provinces nous a valu vingt-sept années de prospérité relative. Après la bataille constitutionnelle gagnée, notre parlement songea au progrès matériel du pays et son effort tendit à créer la richesse dans l'épanouissement de la liberté politique. Ce fut le commencement de l'ère des chemins de fer. On vit bientôt les voies ferrées s'étendre de l'est à l'ouest du Canada, reliant les grands centres les uns aux autres, rapprochant de la mer les parties éloignées du pays. Il y eut une poussée d'énergie qui transforma le Canada. Il en allait autrement dans le domaine de la politique, où le sentiment particulariste du Haut-Canada et un esprit agressif à l'égard de notre province ne tardèrent pas à se manifester.

La province occidentale entrée banqueroutière dans l'Union, et avec une population inférieure à celle du Bas-Canada, oubliant les avantages qu'elle avait tirés de l'association, dès que ses habitants eussent dépassé en nombre ceux de son alliée. L'égalité de représentation de chaque province au parlement, qui lui avait semblé rationnelle auparavant, prit les proportions d'une injustice insupportable, dès qu'elle se sentit numériquement plus forte que nous. Les Haut-Canadiens réclamèrent la représentation au parlement basée sur le nombre des habitants, c'est-à-dire la main mise sur toutes les affaires du pays. N'était-ce pas de l'ingratitude? Il n'y a qu'à citer l'opinion de Metcalfe lui-même, sur les raisons qui décidèrent les Haut-Canadiens à entrer dans l'Union, pour mettre en relief l'esprit qui animait une partie de nos voisins: "The Union, it was affected without the consent of Lower-Canada and with the hesitating but purchased assent of Upper-Canada; the Upper-Canadians were induced to agree to the measure by the advantage of putting a share of the burden of their debt and expenditure on Lower-Canada", etc.

Comme on nous avait forcés de rendre service à nos voisins, ils se croyaient dégagés de toute reconnaissance à notre égard. Leurs aspirations à la suprématie s'affirmaient de jour en jour, avec plus de violence. Nos représentants, avec l'appui des modérés du Haut-Canada, réussissaient à mater nos ambitieux alliés, mais nous nous demandions jusques à quand il nous serait possible de résister à leurs prétentions, à une révision de la constitution, contraire à notre indépendance? Le principe de la représentation basée sur le nombre, juste en soi, ne l'était pas dans l'espèce; car il aurait porté atteinte dans son application à l'entente qui régnait au Canada, depuis 1840, et qui avait acquis la force d'un pacte accepté de part et d'autre. Il y avait lieu de craindre, sous la pression